RESUME DES DECISIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 OCTOBRE 2020

Bail d'entretien de voirie 2020

Dans le cadre des travaux d'entretien de voirie, une procédure de marché public est soumise à l'approbation du Conseil communal.

Pour ce faire, plusieurs firmes seront consultées. Le marché se présente sous la forme d'une Adjudication ouverte pour un montant estimé à 425.000,00 €.

Il est proposé de refaire en priorité les rues les plus dégradées afin d'éviter toutes dégradations supplémentaires.

Ces travaux se structurent en trois lots :

Lot 1 : La réfection de différentes rues (raclage/pose) aux alentours du quartier Rorive, pour un montant estimé à 148.435,00 € hors TVA ou 179.606,35 €, 21% TVA comprise ;

Lot 2 : La création pose d'une tranchée drainante longitudinale, rue Saint Lambert afin de permettre un élargissement de la rue de +/ 80 cm et de réguler les écoulements d'eau de pluie lors de fortes averses. Ces travaux sont estimés à un montant estimé à 98.150,00 € hors TVA ou 118.761,50 €, 21% TVA comprise ;

Lot 3 : Des réparations diverses sur l'entité (Bail entretien voiries 2020), tant au niveau du revêtement des voiries, de remplacement d'avaloirs ou de taques défectueuses ou dangereuses pour un montant estimé à 104.000,00 € hors TVA ou 125.840,00 €, 21% TVA comprise ;

Le marché devrait être attribué en 2020. L'échéance de démarrage des travaux est fixée au printemps 2021 si les conditions météorologiques et sanitaires le permettent.

Acquisition Servibus

Le Servibus est une initiative de la Commune d'Amay en accord avec le Conseil Communal Consultatif des Ainés et avec le sponsoring de commerçants de la région pour aider à la mobilité des non motorisés.

Le contrat avec la firme Visiocom arrivant à son terme et la volonté étant de pérenniser ce service rendu à la population, il est proposé d'acquérir un véhicule.

Dans le cadre de l'achat de ce nouveau Servibus, un marché va être passé sous la forme d'une procédure négociée sans publicité préalable pour un montant estimé à 30.000,00 €.

Comment fonctionne le Servibus ?

Sur réservation préalable, le Servibus rend de nombreux services aux personnes sans véhicule, âgées, isolées. Les cartes de 10 voyages sont en vente à la Commune et sur le bus au prix de 5€. Réservation exclusive du lundi au vendredi de 9 à 12h, plusieurs jours à l'avance, au service des Affaires sociales: 0494/516 543.

En cas de souci, pour joindre le service : 085/830 820 - 085/830 821

MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2 des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2020

Modifications budgétaires

Théoriquement le budget doit comprendre toutes les dépenses auxquelles la Commune doit faire face pendant la durée d'un exercice. Mais en fait, il est impossible de prévoir avec la précision voulue plus d'un an à l'avance les dépenses définitives d'un budget.

Lorsqu'après l'approbation du budget, des adaptations de crédits budgétaires doivent être réalisées (création, suppression ou modification d'un ou de plusieurs crédits budgétaires) suite à la survenance d'événements inconnus à la date de formation du budget initial, des modifications budgétaires peuvent être adoptées.

Les modifications budgétaires intègrent les crédits non prévus au budget initial, les crédits à modifier, les crédits nécessaires à la couverture de dépenses urgentes et impérieuses, les crédits budgétaires afférents à des recettes imprévues, ainsi que les crédits des prélèvements d'office.

La modification budgétaire pour les services ordinaire et extraordinaire de 2020 se clôture comme suit :

	Service ordinaire	**Service extraordinaire**
Recettes totales exercice proprement dit	**16.901.877,32**	**5.419.651,36**
Dépenses totales exercice proprement dit	**16.820.980,41**	**6.273.394,21**
Boni / Mali exercice proprement dit	**80.896,91**	**-853.742,85**
Recettes exercices antérieurs	**2.475.710,36**	**8.253.063,85**
Dépenses exercices antérieurs	**481.097,21**	**4.445.333,11**
Prélèvements en recettes	/	/
Prélèvements en dépenses	/	**556.594,36**
Recettes globales	**19.377.587,68**	**11.275.321,68**
Dépenses globales	**17.302.077,62**	**11.275.321,68**
Boni / ~~Mali~~ global	**2.075.510,06**	**0,00**

La modification budgétaire (MB 2) des services ordinaire et extraordinaire est un peu particulière et s'explique essentiellement par l'ajustement des crédits dû à la crise sanitaire que nous traversons.